



**dossier de projet d'entreprise
pêche professionnelle en eau douce**

bassin Loire-Bretagne

bail du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027

présenté par :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Est-ce votre première demande de droits de pêche professionnelle ? Oui Non

Je soussigné déclare sur l'honneur sincères et véritables les renseignements portés dans ce dossier.

Fait à, le

(signature)

Le dossier complet de location de pêche professionnelle est à adresser au préfet du département où se situe le lot concerné par la demande de location. Il comprend :

- le présent modèle de dossier de candidature comprenant un projet budgétisé d'exploitation prévisionnelle (volumes des différentes espèces ciblées, engins de pêche mobilisés...),
- un justificatif d'état civil, la carte de résident ou de séjour pour les ressortissants étrangers,
- la carte d'adhérent à une association agréée de pêche professionnelle en eau douce (AAPPED) ou la justification de la capacité professionnelle du candidat résultant d'une expérience de 3 ans auprès d'un autre pêcheur (attestation de ce pêcheur) associée à un engagement à adhérer à une association agréée de pêche professionnelle en eau douce,
- une attestation d'affiliation à un régime de protection sociale en tant que pêcheur professionnel (cotisation Atexa),
- le numéro de SIRET, le Kbis et les statuts de l'entreprise de pêche par laquelle le pêcheur exerce ou un engagement à fournir les éléments dans les 6 mois après attribution des lots,
- la copie de l'agrément sanitaire communautaire ou de la déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origine animale,
- si le demandeur exploite déjà un droit de pêche, un bilan d'exploitation témoignant des volumes d'espèces capturées, du chiffre d'affaires et du nombre de droits exploités (nombre de lot et ou de licence),
- une attestation sur l'honneur justifiant du temps passé pour l'exercice de l'activité de pêche professionnelle et certifiant de l'absence de condamnation.

Nota : Le cas échéant, chacune des rubriques de ce dossier peut faire l'objet de l'adjonction de toutes pièces ou documents annexes apportant une justification ou un complément d'information plus précis ou détaillé sur les renseignements demandés (exemples : copie de diplôme, attestation de formation, copie de devis d'investissements, etc...)